

Non au harcèlement ! Activités au CDI

Contexte : Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Lieu de l'action : CDI

Public : Elèves volontaires

Textes :

- Circulaire de rentrée 2017, NOR : MENE1707568C, circulaire n° 2017-045 du 9-3-2017, MENESR - DGESCO

- Circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 relative au parcours citoyen de l'élève

- Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École NOR : MENE1315755C, circulaire n° 2013-100 du 13-8-2013

MEN - DGESCO B3-1 - Délégation chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire

Rappel : "L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets." (Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid107463/le-parcours-citoyen-eleve.html>)

Informations générales



Objectif

- Sensibiliser les élèves à la question du harcèlement à l'école
- Donner la parole aux élèves en les rendant acteur de la prévention
- Prévenir le harcèlement au collège



Relation avec les programmes

■ Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- Respecter les opinions et la liberté d'autrui, identifier et rejeter toute forme d'intimidation ou d'emprise. .
- Apprendre à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation.
- Apprendre à mettre à distance préjugés et stéréotypes et être capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de soi et de vivre avec elles. .
- Être capable de faire preuve d'empathie et de bienveillance.
- Connaître le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice.
- Comprendre comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.
- Être attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes.
- Distinguer son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Mettre en application et respecter les grands principes républicains.
- Comprendre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte rendu, votes notamment) et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.



Auteur

M. ASSELIN DE BEAUVILLE MARIN




Licence


Créative Commons - liberté de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public sous conditions : citation de la paternité, pas d'utilisation commerciale, pas de modification.

Déroulement des séances

- **Séance 1** : Non au harcèlement ! Activités au CDI (120 min)

1

Non au harcèlement ! Activités au CDI
 Objectif(s) de
séance
Sensibiliser les élèves à la problématique du harcèlement scolaire
 **120**
minutes
(4 phases)

 Remarques

25 élèves volontaires pour venir au CDI faire des activités de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire.
Après une phase de débat commune les élèves sont répartis en 3 groupes qui tourneront sur trois ateliers.

1. Débat sur le harcèlement scolaire

(collectif) | découverte |

**30 min.**

I/ Objectifs précis du socle commun de connaissances, compétences et culture :

- Langages pour penser et communiquer

Langue française à l'oral et à l'écrit

- Parler, communiquer, argumenter à l'oral de façon claire et organisée.

- Méthodes et outils pour apprendre

Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

- Mettre en relation les informations collectées pour construire ses connaissances.

- Apprendre à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information cotoyés au quotidien en respectant les règles sociales de leur usages et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler

- Accéder à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information.

Outils numériques pour échanger et communiquer

- Utiliser les espaces collaboratifs et apprendre à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres.

Formation de la personne et du citoyen

- Comprendre et respecter les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de

l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative.

- Connaître le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice.

- Comprendre comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et



collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.

II/ Déroulement :

- **Présentation aux élèves des objectifs et du déroulement de la séquence.**
- Echanges ouverts sous forme de questions-réponses.
- **Le harcèlement : qu'est-ce que c'est ?**
- Définition commune des notions de : harcèlement, différents types de harcèlement (moral, physique, sexuel, cyber harcèlement), racket
- **Le harcèlement scolaire et la loi**
- Le harcèlement infraction pénale ; Code pénal : [article 222-33-2-2](#)
- Les élèves sont amenés à comprendre que le harcèlement est constitué même si les faits n'ont pas été commis dans les bâtiments du collège.
- **La prévention du harcèlement :**
- Notions de bienveillance et d'entraide
- **Que faire en cas de harcèlement ?**
- Personnes ressources
- Numéros d'appel d'urgence
- Le site Non au harcèlement, les numéros verts

Les élèves sont invités à revenir explorer le site non au harcèlement.

2. Productions contre le harcèlement

 (individuel) | réinvestissement |  **30 min.**

I/ Objectifs précis du socle commun de connaissances, compétences et culture :

- Langages pour penser et communiquer
 - # Langue française à l'oral et à l'écrit
 - S'exprimer à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée.
- Méthodes et outils pour apprendre
 - # Organisation du travail personnel
 - Gérer les étapes d'une production, écrite ou non, mémoriser ce qui doit l'être.
 - Comprendre le sens des consignes
- Formation de la personne et du citoyen
 - # Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres
 - Exprimer ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis.
 - Exploiter ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser.
 - Apprendre à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation.
 - Respecter les opinions et la liberté d'autrui, identifier et rejeter toute forme d'intimidation ou d'emprise.
 - Apprendre à mettre à distance préjugés et stéréotypes et être capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de soi et de vivre avec elles.
 - Être capable de faire preuve d'empathie et de bienveillance.
 - # Réflexion et discernement
 - Être attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes.
 - Fonder et défendre ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation.



II/ supports :

- un "mur à idées" en carton (réalisé par dans le cadre d'un atelier récupération mené par la FSE) et des post-its
- un paperboard avec des feutres de couleur
- un kiosque d'information : affiches de prévention, articles de presse

III/ Déroulement :

- **La consigne** : A partir des informations en ta possession (débat, kiosque, connaissances et expérience personnelles) et de ton ressenti, rédige un message sur le harcèlement sous la forme de ton choix (écrit ou dessin, slogan, poème, prose).
- Les élèves travaillent en autonomie. Le professeur documentaliste intervient à la demande pour aider à la formulation et l'orthographe.
- Les productions resteront exposées au CDI pendant plusieurs semaines et le mur pourra être complété par les élèves volontaires.

3. Livret d'activités

 (collectif) | mise en commun / institutionnalisation |  **30 min.**

Objectifs :

- Faire le point sur ses connaissances
- Echanger entre pairs sur le harcèlement
- Réfléchir au harcèlement scolaire à partir de supports ludiques
- Connaître le vocabulaire du harcèlement
- Ecrire un poème

Support :

Livret d'activités sur le harcèlement (quiz et jeux)

Déroulement :

Le quiz :

Organisation : - répartition en 2 sous groupes de 4 élèves.

- Les élèves échangent et argumentent entre eux pour trouver les réponses au quiz.
- Le professeur documentaliste intervient sur demande et valide les réponses.

Les jeux et le poème :

Organisation : travail individuel

- Les élèves travaillent en autonomie.
- Le professeur documentaliste intervient à la demande.

4. Ressources en ligne



(individuel) | découverte |



30 min.

Un Genial-ly est mis à disposition des élèves sur le portail esidoc du collège :

<https://www.genial.ly/View/Index/5a0073f14f0bdd10f03ef984>

Il présente des ressources en ligne pour expliquer la notion de harcèlement et des films de prévention.

Les élèves le visionnent sur les ordinateurs du CDI.